Direction des affaires juridiques & des affaires générales

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Article L. 2121-25 CGCT

SEANCE DU 5 AVRIL 2023

- Abrogation de l'article 3 2° de la délégation du conseil municipal au maire Adoption d'un nouvel article 3 2° portant le seuil de 5 000 euros HT à 90 000 euros HT et à 100 000 euros HT Abrogation de l'article 3 3° Adoption d'un nouvel article 3 3°
- 2. Engagement de la procédure de passation d'un marché public d'assurances (dommages aux biens, responsabilité, protection juridique, flotte automobile, bris de machines tous risques expositions)
- 3. Adhésion au contrat-groupe propose par Relyens pour l'assurance du risque statutaire
- 4. Adoption du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGD)
- 5. Vœu en faveur du renforcement des pouvoirs de police du maire pour lutter contre la maltraitance animale
- 6. Engagement d'une nouvelle procédure pour la passation d'un marché public pour la réalisation d'une « voie verte » chemin des Picardes
- 7. Conclusion d'une convention d'occupation du domaine public avec la Fédération française de judo (France Judo)